

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Conducteur de travaux

(ex Assistant Conducteur d'Affaires)

Numéro du CQP :	027-2002 12 17
Date d'échéance CPNE :	Mars 2026
Créé par les CPNE du :	17 décembre 2002

Autorité responsable de la certification :	CPNE Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics 33 avenue Kléber 75784 Paris Cedex
Responsable :	Secrétariat des CPNE 01 40 69 53 41 cpne.btp@national.ffbatiment.fr

Responsable du dossier :	FFB – Fédération Française du Bâtiment	
Porteur du CQP :	FFB – Fédération Française du Bâtiment 33 avenue Kléber 75784 Paris cedex 16	Stéphanie Ribeiro 01 40 69 58 19 CQPFBB@national.ffbatiment.fr

Secteur d'activité	BATIMENT
--------------------	----------

Description de l'emploi :	<p>Le conducteur de travaux est une personne de terrain et ses activités varient beaucoup selon la taille du chantier et la structure de l'entreprise. Il dépend directement du chef d'entreprise ou du directeur des travaux. Il est responsable de la qualité des travaux effectués, de la tenue des délais et du respect du budget. Il contrôle toutes les étapes du chantier, depuis l'étude du dossier jusqu'à la réception des travaux. Souvent en déplacement, il fait le lien entre tous les intervenants, décideurs ou exécutants. Il étudie le dossier concernant le projet de construction, les plans d'architecte, les différents cahiers des charges, les devis. Il effectue les démarches administratives et techniques d'ouverture du chantier. Il assure la gestion financière, organise les approvisionnements. Il intervient dans le choix des matériaux et des équipements utilisés ainsi que dans les négociations avec les sous-traitants. Il surveille l'avancement des travaux, étudie avec les ingénieurs les problèmes rencontrés et veille aussi au respect des dispositifs de sécurité. Il décide de la composition des équipes et gère les plannings de travail. Il peut participer au recrutement des personnels. Le conducteur de travaux rédige les rapports de chantier et rencontre les clients.</p> <p>Il travaille aussi dans des bureaux d'études techniques ou des cabinets d'architecte.</p>
---------------------------	--

Classement CCN :	Niveau E – CCN Etam
------------------	---------------------

Enregistrement au répertoire :	Enregistré au RNCP Par décision du 17-03-2021 Code RNCP35426
Date d'échéance répertoire :	17-03-2026

Référentiels d'activités, de compétences

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
Bloc N° 1 : Organiser le chantier à partir du dossier client	
Prise en charge du dossier client	Évaluer le dossier technique confié par sa hiérarchie, en procédant à son analyse afin de garantir sa faisabilité technique et sa conformité aux normes et à la sécurité.
	Réaliser une contre étude du dossier client afin de trouver des solutions variantes économiques fondées sur des choix techniques maîtrisés.
	Argumenter les solutions techniques préconisées en tenant compte des problématiques identifiées, afin de susciter l'adhésion du client.
Préparation du chantier	Définir les besoins en moyens humains, matériaux, matériels, sous-traitants à mobiliser pour réaliser le chantier dans les contraintes de délais, de coûts et de qualité.
	Établir le planning prévisionnel du chantier afin d'optimiser les conditions de réalisation, en utilisant les outils numériques.
	Commander les matériels, matériaux et sous-traitants nécessaires en négociant les tarifs et les conditions de livraison, afin de préserver les marges et respecter les délais.
	Produire le Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS) pour identifier les risques du chantier et communiquer sur les procédés de prévention ainsi que les équipements de sécurité.
Bloc N° 2 : Piloter l'exécution des travaux jusqu'à la réception	
Mise en place et suivi des travaux	Organiser la mise à disposition sur chantier de tous les moyens afin de garantir la réalisation des travaux dans les conditions de délais, coûts et qualité définis par le donneur d'ordres.
	Contrôler la conformité de la production en s'appuyant sur les DTU et les règles de l'art afin de détecter d'éventuels défauts et y faire remédier.
	Mesurer à un rythme régulier les consommations du chantier afin de repérer les écarts et prendre les mesures correctives nécessaires.
Réception des travaux	Préparer la réception des travaux en organisant, le cas échéant, la levée des réserves pour obtenir la validation du client.
	Organiser la préparation du dossier des ouvrages exécutés (DOE) en relation avec le responsable de chantier et le Bureau d'études, pour transmission au maître d'ouvrage.
Bloc N° 3 : Assurer le suivi économique du chantier	
Cadrage financier du chantier	Réaliser le budget prévisionnel du chantier , sous la responsabilité de sa hiérarchie, en s'appuyant sur la réponse à l'appel d'offre ou le devis, pour permettre le suivi des consommations pendant la phase de réalisation.
	Chiffrer les devis de travaux supplémentaires , sous la responsabilité de sa hiérarchie, en respectant le cahier des charges et la réglementation des marchés de travaux, afin de garantir la rentabilité du chantier.
Facturation et suivi budgétaire du chantier	Établir les situations de travaux et le Décompte Général Définitif pour garantir la trésorerie du chantier, en tenant compte des clauses d'actualisation et de révision des prix.

	Assurer le suivi budgétaire du chantier en repérant les écarts de dépenses afin de, rapidement, mettre en place des mesures correctives.
Bloc N° 4 : Gérer les relations avec les équipes et les autres acteurs du chantier	
Management des équipes	Identifier les besoins en compétences nécessaires aux chantiers pour constituer les équipes, recruter, et/ou former.
	Accompagner l'arrivée des nouveaux collaborateurs (dont intérimaires, ...) sur le chantier en présentant l'entreprise et les consignes de sécurité, afin de favoriser leur intégration.
	Encadrer les équipes afin de permettre une mise en œuvre conforme au CCTP tout en développant la motivation et l'implication des personnels.
Intermédiation interne et externe	Gérer les situations conflictuelles, en lien avec la hiérarchie , afin de préserver un climat favorable à l'avancement du chantier.
	Assurer des échanges constructifs avec les autres acteurs du chantier en représentant les intérêts de l'entreprise, pour anticiper les situations de blocage.

